

Madame, Monsieur,

Deux ans après sa création, votre Caisse régionale poursuit sa construction afin d'apporter le meilleur service aux entreprises adhérentes et à leurs salariés.

Dans ce cadre, une importante opération informatique est en cours. Elle consiste à fusionner les trois bases informatiques des sites qui historiquement ont participé à la naissance de cette nouvelle entité (Evreux – Limoges - Tours).

Pour garantir le succès de l'opération, tant sur le plan informatique qu'organisationnel, cette opération nécessitera **la fermeture de la Caisse du lundi 25 mars 2019 au vendredi 29 mars 2019 inclus.**

Cette fermeture touche l'ensemble des services :

- Accueil physique des trois sites (Evreux – Limoges – Tours) :
du vendredi 22 mars 12h00 au lundi 1^{er} avril 14h00
- Standard téléphonique : du vendredi 22 mars 12h00 au lundi 1^{er} avril 14h00
- Accès au site internet : du lundi 25 mars 8h00 au mardi 2 avril 10h00.

La réorganisation des services vise à garantir une meilleure prise en compte de vos dossiers et permettra à nos collaborateurs de prendre en charge vos demandes quelle que soit l'implantation géographique de votre entreprise.

Aussi, les moyens mis à votre disposition pour nous joindre évoluent et sont simplifiés. Ils concernent toutes les entreprises et tous les salariés indépendamment de leur implantation géographique sur l'un des huit départements de la Caisse du Centre-Ouest.

à compter du 1^{er} avril 2019 → ce qui évolue

Nouvelles adresses mails de contact

Privilégiez l'utilisation des boîtes mails en fonction des sujets :

- la gestion de votre dossier → entreprises-co@cibtp-co.fr
- les congés de vos salariés → conges-co@cibtp-co.fr
- un contentieux en cours → contentieux-co@cibtp-co.fr
- la gestion d'un sinistre intempéries → intemperies-co@cibtp-co.fr

Une adresse de correspondance unique

► **très important** : à compter du 1^{er} avril 2019, toutes les correspondances « papier » doivent impérativement être envoyées à l'adresse de correspondance unique qui suit

CIBTP - Caisse du Centre-Ouest
CS 90025
37082 Tours Cedex 2

Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner des délais de traitement plus importants.

Un numéro de téléphone unique

Le standard téléphonique conserve les mêmes amplitudes d'ouverture. Il adopte un numéro unique qui concerne l'ensemble de nos interlocuteurs (entreprises – salariés – cabinets comptables etc...) :

02 47 42 84 30

Service Relation Entreprises :

du lundi au jeudi : 9:00-12:00 et 14:00-16:00

le vendredi : 9:00-12:00

Service Relation Salariés :

du lundi au vendredi : 8:15-17:15

à compter du 1^{er} avril 2019 → ce qui reste inchangé

Le site internet : <http://www.cibtp-co.fr>

La gestion de vos déclarations d'arrêt pour cause d'intempéries

La Caisse maintient le dispositif centralisé de traitement des déclarations d'arrêts intempéries.

CIBTP – Caisse Centre-Ouest
Centre de traitement Intempéries
CS 40003
87067 LIMOGES CEDEX

L'adresse postale d'envoi des déclarations est pré-remplie au verso du formulaire de déclaration.

Celui-ci est téléchargeable sur le site de la Caisse : page d'accueil / Documentation / Le chômage intempéries. Il est également disponible dans votre espace privé.

la Déclaration Unifiée des Cotisations Sociales DUCS BTP

Si vous utilisez ce service disponible à partir du portail www.net-entreprises.fr pour effectuer vos déclarations de salaires auprès de la Caisse, nous vous informons que le calendrier habituel sera légèrement décalé.

Ainsi, pour la déclaration relative au mois de mars 2019 ou au 1^{er} trimestre 2019, le service sera ouvert à compter du mardi 2 avril et sera fermé le samedi 20 avril 2019.